

LA LETTRE AUX PARENTS

AVANT LES VACANCES DE NOËL

ÉDITO

Chers parents

Un peu plus loin dans cette lettre, nous vous présentons Rachel Planchais, missionnée par la Ville de Metz pour vous aider à bien préparer la future scolarisation des enfants de 2 et 3 ans. Cette étape se trouve en effet au cœur de notre action dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance. Quel que soit le mode de garde choisi, en crèche ou auprès d'un assistant maternel, nous devons le voir comme un espace d'épanouissement, une passerelle pour favoriser une entrée réussie à l'école.

À l'image des activités proposées au sein des ludothèques, tout est mis en œuvre afin de concourir à l'éveil des tout petits et de les placer en situation d'accéder à la réussite éducative. Cet objectif mobilise nos équipes, en lien avec tous les acteurs concernés, notamment au sein de l'Éducation nationale. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services, auprès du Pôle parentalité désormais implanté au 57 boulevard d'Alsace. Et puisque cette lettre aux parents est la dernière de l'année, permettez-nous de vous souhaiter de joyeuses fêtes auprès de vos enfants !

Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de l'éducation et de la famille

Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



↑ Les locaux rénovés de la crèche Cogeham « La Maison des lutins » et du Pôle parentalité, situés au 57 boulevard d'Alsace à Borny, ont été inaugurés le 24 novembre.



← Depuis le 6 novembre, les enfants de l'école Sainte-Thérèse ont pu découvrir leur tout nouveau restaurant pour une pause du midi réussie.

Pôle parentalité : un accompagnement personnalisé pour les familles

Au travers d'événements tels que les rencontres de la parentalité, de partenariats avec les Lieux d'accueil enfants parents (LAPE), l'École des parents et d'autres associations actives dans le champ de la parentalité, la Ville de Metz cherche à promouvoir une offre adaptée de services aux familles, à organiser la cohérence de l'offre parentalité tout en favorisant la participation active des parents. À cette fin, un Pôle parentalité s'implante au cœur de Metz Borny, au 57, boulevard d'Alsace. Dans un établissement comprenant une crèche associative, « La Maison des Lutins », gérée par le Cogeham, et le Service information petite enfance (qui regroupe la gestion centralisée des places en crèche à Metz et les Relais assistants maternels (RAM)),

le Pôle parentalité fédère les différents acteurs messins du soutien à la parentalité, qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Au sein d'espaces partagés, il s'attache à mutualiser les connaissances en mettant à profit des formations professionnelles complémentaires, à partager ses expériences pour élaborer les réponses les plus adaptées aux différents besoins des familles.

Pour toutes vos questions relatives à l'offre messine d'accompagnement des parents, vous pouvez contacter le chargé de mission parentalité en appelant Allo Mairie au 0800 891 891 (appel et service gratuits).

AGENDA

« Filles et garçons à l'école de l'égalité, place(s) et rôle(s) des parents et des enseignants »

Par Sabrina Sinigaglia-Amadio
Conférence/débat
Parents – entrée libre
Jeudi 14 décembre à 18 h
L'Arsenal

Les marchés de Noël
Jusqu'au 7 janvier

Monstres, gargouilles et lanternes

Visite guidée en famille
À partir de 6 ans – 4 €
Mercredi 27 décembre à
14 h 30
Office de Tourisme de Metz

ENSEMBLE 2E2M & CIE PRÉ-O-COUPÉ – « 2E2M CIRCUS! »

Musique et cirque
À partir de 8 ans – 15/8 €
Mercredi 12 janvier à 19 h
L'Arsenal

FOIRE DE CARNAVAL

Fête foraine – tout public
Du 10 février au 18 mars
Place de la République

MOUTON

Opéra pour jeune public
À partir de 6 ans – 15 €
Mercredi 21 février à 18 h
Opéra-théâtre
de Metz Métropole

Retrouvez l'ensemble
de la programmation
Jeune Public sur l'agenda
de metz.fr

Des ludothèques toujours plus dynamiques

Depuis mai 2017, les nouveaux horaires des ludothèques ont permis d'accueillir plus de 80 classes de maternelles et de primaires ainsi que des groupes d'enfants. Ces espaces de jeux et de découvertes sont donc mis à disposition des écoles pour des ateliers d'arts, de musique ou de jeux.

Les ludothèques sont ouvertes aux familles sur des créneaux spécifiques durant lesquels les équipes organisent, chaque mois, des animations à destination des familles adhérentes.

Toujours en quête de nouveautés, fleurissent, à la ludothèque de la Maison de la petite enfance des ateliers pour parents et futurs parents comme le portage en écharpe et le massage des bébés, qui s'intègrent ainsi dans les missions d'accompagnement à la parentalité.

Plus d'infos (tarifs, horaires, programme d'animation): metz.fr



← Dans le cadre de la Journée mondiale des enfants de l'Unicef, la Ville de Metz a signé la charte « Villes amies des enfants » prolongeant ainsi sa volonté de développer la Ville avec et pour les générations futures.

Rachel Planchais : aider la transition de la prime enfance à la scolarisation

Les neurosciences en témoignent : entre 2 et 3 ans, les jeunes enfants sont à un stade charnière de leur développement. C'est aussi à cet âge que les parents se préoccupent de l'entrée à l'école maternelle. Il y a donc un enjeu fort à favoriser une transition en douceur entre la prime enfance (à la maison, à la crèche,...) et l'entrée à l'école. C'est dans cet objectif que travaille Rachel Planchais, éducatrice de jeunes enfants à la Ville de Metz. Sa mission : veiller à la prise en compte des besoins

spécifiques des enfants de cet âge auprès des différents partenaires en lien avec les parents : les écoles maternelles, les ludothèques, les lieux d'accueil parents enfants, les Relais assistants maternels, etc.

Des questions relatives à l'offre messine en direction des enfants de 2 à 3 ans ? Contactez Rachel Planchais :
Allo Mairie, 0800 891 891 (appel et service gratuits).

Pour tout renseignement: metz.fr ou Allo Mairie

 **0 800 891 891**

SERVICE ET APPEL GRATUITS

Noël: fermeture des ludothèques

· Ludothèque d'éveil artistique et culturel (maison de l'Amphithéâtre): du 25 au 29 décembre 2017
· Maison de la petite enfance (centre-ville) et le Château (Metz Nord): du 1^{er} au 5 janvier 2018